

Envoyé en préfecture le 02/07/2026

Reçu en préfecture le 02/07/2026

Publié le

ID : 059-215904145-20260702-202606160042DEB-DE



\*\*\*\*\*

Arrondissement de Douai

\*\*\*\*\*

Canton d'ANICHE

\*\*\*\*\*

COMMUNE

MONTIGNY EN OSTREVENT

Date de la convocation : 10/06/2026

Membres en exercice : 27

Présents : 22

Votants : 27

Procurations : 5

Démissionnaires : 0

\*\*\*\*\*

### Extrait du Registre des Délibérations du Conseil Municipal

\*\*\*\*\*

Le 16 Juin 2026 à 19h00, le conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni, en Mairie, sous la présidence de M. Pascal JUMEAUX, Maire de Montigny en Ostrevent.

**Étaient présents :** M. Pascal JUMEAUX - M. Gérard LAURENT - Mme Martine FEHLICH  
M. Stanislas SZPERKA - Mme Marie Ange DELSERT - M. Jean Christophe GUINCHI  
M. Philippe SIRIU - M. Yazid KAHAL - Mme Cathy GENEL – M. Christian JAKEL  
Mme. Fabienne WOJCIECHOWSKI - Mme Henriette WAILLY  
M. Nicolas LEBECQ - M. Julien BUQUET – Mme Fanny TEMPESTA  
Mme Gyliane JAMBART - M. Salvatore DE CESARE - Mme Annick BROUWERS  
M. Olivier BODIN  
M. Hervé MORELLE - Mme Karine BRONSART

**Procurations :** Mme Wendy DOLATA à Mme Marie Ange DELSERT –  
M. Daniel HUGOO à M. Philippe SIRIU – Mme Malika RICCELLI à Mme Martine FEHLICH – M. Stéphane BOUTRY à M. Hervé MORELLE – Mme Kathy POLLART à Mme Karine BRONSART

**a été élue secrétaire :** Mme WOJCIECHOWSKI Fabienne

### OBJET : CRÉATION D'UN POSTE D'ADJOINT PRINCIPAL D'ANIMATION 2<sup>ème</sup> CLASSE A TEMPS COMPLET – MODIFICATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS

Monsieur le Maire informe l'assemblée que conformément à l'article L313-1 du Code Général de la Fonction Publique, les emplois de chaque collectivité ou établissement sont créés par l'organe délibérant de la collectivité ou de l'établissement.

Il appartient donc au Conseil Municipal de fixer l'effectif des emplois nécessaires au fonctionnement des services.

Le projet de délibération qui vous est présenté vise à régulariser le reclassement dans la filière animation d'un agent qui ne pouvait plus exercer ses fonctions au sein de la filière technique.

Si dans les faits le reclassement est effectif depuis 2023, il convient néanmoins d'ouvrir le poste occupé par l'agent au tableau des effectifs.

Il est donc proposé au Conseil municipal :

- d'approuver la création d'un poste d'adjoint principal d'animation 2ème classe à temps complet
- d'approuver la modification du tableau des effectifs correspondante.

Envoyé en préfecture le 02/07/2026

Reçu en préfecture le 02/07/2026

Publié le

ID : 059-215904145-20260702-202606160042DEB-DE



**Monsieur Le Maire invite le Conseil Municipal à se prononcer**

**Abstention : 0**

**Pour : 27**

**Contre : 0**

Délibéré les jour, mois et an ci-dessus, pour extrait conforme.

La secrétaire de séance

Fabienne WOJCIECHOWSKI

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Fabienne Wojciechowski', is written over the printed name. The signature is stylized and includes a horizontal line at the end.

Le Maire

Pascal JUMEAUX

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Pascal Jumeaux', is written over a circular official stamp. The stamp is blue and contains the text 'Mairie de Montigny-en-Ostervant (NORD)' around a central emblem.